

**Procès verbal de la séance du conseil d'Administration du 6 octobre 2016**

La séance est ouverte à 18h

Sont présents :

M. GAUVRIT	M. CALVET	Mme GILBERT	Mme VILLARD	M. GOURLAOUEN
Mme PETITIER	M. LAURY	M. CHAMPEAU	Mme GUICHARD	Mme JULÉ
M. LE GOFF	Mme NOGUES	Mme METEAU-FRIOU	Mme EWELS	Mme TEXEREAU
M. VRIGNAUD	Mme VRIGNAUD			

Désignation du secrétaire de séance : M. VRIGNAUD – Parent d'élève

**I – Installation du C.A.**

Le quorum de 16 votants étant atteint le CA peut débiter : Ouverture de séance à 18h10

**1 - Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour présenté par le chef d'établissement.**

(délibération n°1)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

**II – Compte-rendu de C.A du 4 juillet 2016**

Il n'y a pas de remarque sur le compte rendu du CA précédent

(délibération n°2)

POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	1

**II – Bilan de la rentrée 2016**

Nous comptons 1223 apprenants dont 1060 lycéens, 122 étudiants, 26 apprentis et 15 GRETA.

Le nombre d'élèves de 2<sup>nd</sup> est en augmentation et a nécessité l'ouverture d'une 12<sup>ème</sup> classe.

L'ensemble des postes de professeurs a été pourvu à la rentrée sauf en Physique qui l'a été à partir du 19 sept. Quatorze heures des heures manquantes ont été complétées par les autres professeurs. Le Proviseur les en remercie.

Comme il a été présenté en GSU (Groupe de Suivi des Usagers), une extension de locaux est prévue (livraison à la rentrée 2019). Le représentant de parents FCPE regrette que la réunion positionnée à 15h ne permette pas aux parents de pouvoir y participer facilement. Le Proviseur n'était pas maître de l'horaire. Par contre, les conseils de classes du 1<sup>er</sup> trimestre débiteront à 17h. Les détails de cette extension sont dans le compte rendu du GSU, il doit être diffusé aux participants ainsi qu'à tous les invités, à la demande du CA.

**III – Calendrier des permanences petites vacances**

Les dates d'ouvertures administratives proposées sont soumises à approbation

(délibération n°3)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

#### IV – Gestion – (conventions) – Affaires financières

Le proviseur soumet au CA les différentes conventions avec des partenaires en lien avec les projets pédagogiques notamment pour les étudiants. Ces partenaires travaillent avec le lycée depuis plusieurs années.

##### 1) Conventions

- Théâtre d'Ici ou d'Ailleurs  
(délibération n°4)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- KADODIS  
(délibération n°5)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Hebdo Sèvre et Maine  
(délibération n°6)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- DIVAM  
(délibération n°7)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Convention de partenariat MACIF  
(délibération n°8)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Piscine 2016-2017  
(délibération n°9)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Convention UFA – Famille HUMEAU-Vente de pain d'épice  
(délibération n°10)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Convention UFA – Leonidas  
(délibération n°11)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- ##### 2) Attribution de logements : Il s'agit de l'attribution de logements de fonction par nécessité absolue de service, à l'attention du: Proviseur – Proviseur Adjoint – Gestionnaire – Agent d'accueil.

Chaque logement est disponible uniquement pour ces fonctions, ne peut être réattribué à autrui et restera vide (si demande de dérogation pour ne pas l'occuper)

(délibération n°12)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

3) *Tarifs 2017 :*

- Restauration : Mme Gilbert précise qu'il n'y a pas d'augmentation de tarif cette année et ceci grâce à une gestion des services et un apport de diverses subventions.

(délibération n°13)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Diverses prestations: Mme Gilbert présente qu'avec le nouveau contrat de photocopieurs, le tarif des photocopies devient unique à 0.02€. Le renouvellement de clés passe de 42€ au prix coutant de 10€. Ceci a également pour objectif d'éviter les copies de clés, ce qui pourrait poser un problème de gestion des accès.

(délibération n°14)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Participations aux sorties: Pour fluidifier les demandes des enseignants et afin d'éviter une demande systématique en amont au CA, il est demandé un vote pour un engagement maximum de 20€/an pour les sorties Ciné/Théâtre.

(délibération n°15)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

4) *DBM*

Le CA est informé des modifications pour diverses subventions, les entrées-sorties pour les séjours.

Un vote est demandé pour divers travaux (15000€) et l'acquisition de 3 visualiseurs (1100€) à la demande des professeurs de mathématique. Ces matériels pourront être à la disposition des autres professeurs suivant les besoins.

(délibération n°16)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

**V – Modification du Règlement Intérieur**

Le service juridique a demandé des modifications du règlement suite aux dernières mises à jour. Elles ont été étudiées en Commission Permanente :

Droit de création d'association à partir de 16ans

Restauration : pas de remise de principe pour les fratries

Distinction du sursis et engagement de la procédure pouvant aller jusqu'à la sanction

Lors d'un écart avec le règlement intérieur, le lycée s'engage à démarrer la procédure d'étude du dossier pouvant déboucher sur une sanction avec sursis éventuel.

Après le vote du CA, ce nouveau règlement est exutoire sous 15 jours. Le représentant de parents FCPE demande à la direction, une communication aux parents et élèves de ces modifications.

(délibération n°17)

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## VI – Questions diverses :

### 1) *Mise en place du filtrage à l'entrée du lycée :*

Le lycée n'est pas équipé d'une entrée filtrante, c'est pour cela qu'afin de repérer les personnes étrangères au lycée, il a été mis en place une ronde par les assistants d'éducation, dans les couloirs, toutes les heures. Lorsqu'il y a de l'agitation à l'extérieur, la gendarmerie est prévenue. L'agent d'accueil contribue à l'identification des personnes.

La problématique s'accroît pendant les récréations avec le rassemblement des fumeurs et non-fumeurs sur l'esplanade. La visibilité de mouvement de personnes diminue.

La région propose la fermeture des portes actuelles et faire l'entrée par le portail à côté du parking à vélo. Ceci permettra de faire un filtrage par un assistant d'éducation aux heures d'entrée et sortie. Le bureau de l'agent d'accueil aura une fenêtre pour voir cette entrée. Le portail sera équipé d'un lecteur de badge pour les passages en dehors de la présence de l'assistant. L'installation d'une caméra est envisagée. L'entrée dans le bâtiment se fera ensuite pour la double-porte du côté de l'amphithéâtre.

Les représentants de professeurs reconnaissent la facilité d'entrer dans le bâtiment actuellement. Ils sont surpris par le choix technique et le contournement par le côté (risque d'entonnoir).

Le Proviseur précise que ce projet se date en mois et pas en années. Dans l'attente des mesures de conservatoires doivent être prévues sur certaines tranches horaires. (12h30->16h).

Le portillon côté cuisine est souvent ouvert par les enseignants se garant à l'extérieur ou les fumeurs. Des clés seront refaites mais le Proviseur rappelle qu'il en est de la responsabilité de chacun de maintenir alors la porte verrouillée.

### 2) *Jusqu'à quand les classes modulaires seront-elles présentes?*

Le Proviseur indique que le bail de location est prévu pour 3 ans. Un représentant des professeurs fait part des doutes, avec l'augmentation des effectifs, du retrait des modulaires à l'ouverture des 1000m<sup>2</sup> de l'extension.

En plus du problème d'insonorisation, de régulation de température (trop froid en hiver, trop chaud en été), les vidéoprojecteurs bougent beaucoup, les projections sont troublent. Ces modulaires ne sont peut-être pas adaptés à ce type d'utilisation (qualité).

Comme ces modulaires sont en location, les modifications doivent être très limitées. Le Proviseur consultera pour faire un essai de fixation du vidéoprojecteur au plafond pour amortir les vibrations.

### 3) *Bilan de résultats de l'année dernière :*

Maintien dans le niveau :	20	en 2 <sup>nd</sup> ,
	6	en 1 <sup>ère</sup> (changement de filière)
	15	en Term
Résultat BAC : L	100%	de réussite
ES	97.2 %	
S	91.9%	
STMG	95%	

Vœux : 60% des élèves ont obtenus leur 1<sup>er</sup> vœux, 15% le 2<sup>nd</sup> et 6% le 3<sup>ème</sup>. Ces résultats sont à consolider avec les informations recueillies auprès des étudiants lors de la remise du Baccalauréat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36.

Le secrétaire de séance  
M. Christian VRIGNAUD

Le Chef d'Etablissement

F. GAUVRIT